



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 novembre 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 54

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Christine MARTIN
Monsieur François DESEILLE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Nuray AKPINAR-
ISTIKUAM
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Dominique MARTIN-
GENDRE
Monsieur Marien LOVICH
Monsieur Christophe AVENA
Madame Kildine BATAILLE
Monsieur Joël MEKHANTAR
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Denis HAMEAU
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Jean-Philippe MOREL

Madame Danielle JUBAN
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Stéphanie VACHEROT
Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Vincent TESTORI
Monsieur Jean-François
COURGEY
Madame Nora EL MESDADI
Monsieur Bassir AMIRI
Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Philippe THIRION
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur David HAEGY
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Céline RENAUD
Madame Caroline
JACQUEMARD
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Laurent
BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Madame Stéphanie MODDE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Henri-Bénigne DE
VREGILLE
Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Frédéric FAVERJON
Madame Valérie TEISSEIRE

Membres absents :

Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jean-Paul DURAND pouvoir à Madame Delphine BLAYA
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie
KOENDERS
Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF

OBJET : CITOYENNETE ET DEMOCRATIE LOCALE
Rencontres européennes de la participation 2026

Ville pionnière au début des années 2000 dans le développement en France de la démocratie participative, la ville de Dijon s'est attachée au cours des 20 dernières années à soutenir et promouvoir l'implication des habitants dans la vie locale.

Par délibération du conseil municipal en date du 22 novembre 2021, la ville de Dijon a souhaité donner un nouvel élan à la participation citoyenne. Six leviers ont pu ainsi être activés pour intensifier de façon significative la participation des habitants et leur donner une part plus grande dans la construction des politiques qui les concernent.

Forte de cette expérience et de cette volonté de promouvoir la participation citoyenne, la ville a proposé d'adhérer à l'association Décider ensemble en 2024.

Créée en 2005, cette association a pour objet la diffusion d'une culture de la participation et de la décision partagée. Il s'agit d'un lieu d'échange et de professionnalisation sur les thématiques de participation, de concertation et de dialogue entre différentes parties prenantes.

Chaque année, l'association Décider ensemble organise plusieurs temps forts sur la participation citoyenne avec les collectivités territoriales partenaires, en particulier les Rencontres européennes de la participation et le prix de la participation.

Ainsi en octobre dernier, la ville a reçu un prix de la participation 2025 pour la mise en place du tout nouveau Conseil participatif des jeunes.

Par ailleurs, concernant les Rencontres européennes de la participation, la ville a été sollicitée par l'association Décider ensemble pour accueillir la 10ème édition les 23, 24 et 25 novembre 2026. Cet évènement permettra de réunir l'ensemble des parties prenantes issues du secteur de la participation citoyenne (collectivités territoriales, entreprises, citoyens et associations) au niveau national et européen, autour de différents temps comme des ateliers participatifs, des débats, des partages d'expériences, des conférences et visites de terrain.

C'est dans ce contexte que la ville propose de verser une subvention de 50 000 euros à l'association Décider ensemble pour l'organisation de cet évènement.

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la demande de subvention de l'association Décider ensemble pour un montant total de 50 000 euros afin d'organiser les Rencontres européennes de la participation 2026 ;
- **de dire** que 30 000 € seront prélevés sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 ;
- **de dire** que 20 000 € seront prélevés sur les crédits ouverts au budget de l'exercice 2026 ;
- **d'autoriser** Madame la Maire, ou par délégation les adjoints concernés, à signer la convention annexée au présent rapport, et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Madame la Maire, ou par délégation les adjoints concernés, à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN POUR : 58

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 1

DONT 5 PROCURATION(S)

